



Les bonnes pratiques

SUR L'ESPACE PUBLIC

Se protéger soi-même, et protéger les autres :



- SE LAVER LES MAINS **AVANT ET APRÈS** CHAQUE SORTIE SUR L'ESPACE PUBLIC AVEC DE L'EAU ET DU SAVON PRIORITAIREMENT OU À DÉFAUT AVEC DU GEL HYDRO-ALCOOLIQUE.



- SALUER, **SANS SE SERRER LA MAIN NI EMBRASSADES**



- ÉVITER LES REGROUPEMENTS (**10 PERSONNES MAXIMUM**)



- VEILLER À LAISSER DE LA PLACE POUR QUE LES AUTRES PUISSENT CIRCULER EN RESPECTANT LES DISTANCES (**UNE DISTANCE DE 2 MÈTRES EST PRÉCONISÉE ENTRE LES PROMENEURS ISOLÉS ET DE 4 MÈTRES POUR LES FAMILLES-PETITS GROUPES AVEC TOUTE AUTRE PERSONNE**)



- EN CAS DE PRATIQUE D'UNE ACTIVITÉ SPORTIVE, **AUGMENTER LES DISTANCES DE SÉCURITÉ** (5 MÈTRES ENTRE CHAQUE PERSONNE POUR UNE ACTIVITÉ ÉQUIVALENTE À UNE MARCHÉ RAPIDE ET 10 MÈTRES POUR LES ACTIVITÉS PLUS INTENSES)



- SI L'ESPACE PUBLIC EST TROP ÉTROIT POUR RESPECTER LES DISTANCES EN SE CROISANT, **LE PORT DU MASQUE EST RECOMMANDÉ**